

## 2. Remonter la pente : appliquer des réformes pour favoriser la résilience et la prospérité<sup>1</sup>

*Après une longue période marquée par des chocs successifs, la marge de manœuvre s'est réduite dans de nombreux pays du Moyen-Orient et d'Asie centrale (MOAC), en particulier dans les pays émergents et les pays à revenu intermédiaire (PE&PRI). Aux prises avec une dette publique et une inflation élevées, nombre de pays de la région doivent impérativement mener un assainissement budgétaire et une politique monétaire restrictive. Dans ce contexte, les réformes structurelles offrent un moyen non seulement de rehausser la croissance potentielle, mais aussi de générer des gains de croissance à court terme. De plus, de telles réformes peuvent contribuer à accélérer la diversification économique des pays exportateurs de pétrole. À l'aide d'une analyse novatrice sur la région, le présent chapitre montre que la plupart des réformes structurelles ont un effet positif sur la production, effet qui s'amplifie avec le temps. Les réformes de la gouvernance, notamment celles destinées à renforcer l'état de droit et l'efficacité des pouvoirs publics, sont particulièrement importantes et peuvent également faire augmenter la production lorsque la croissance est faible ou que la marge d'action est relativement limitée. Améliorer la capacité des pouvoirs publics à appliquer des politiques et des réglementations propices au développement du secteur privé stimule l'investissement et la productivité et, partant, la croissance. En outre, donner la primauté aux réformes de la gouvernance peut démultiplier l'ensemble des bienfaits de la croissance qu'elles génèrent tandis qu'en articulant les réformes de façon stratégique (par une réforme simultanée du secteur extérieur et du marché du crédit, par exemple), il est possible d'augmenter les gains de production. Enfin, il sera important de prendre en compte les enjeux politiques et les effets des réformes structurelles sur la répartition dès leur conception.*

### 2.1. Les réformes sont d'autant plus urgentes que la marge de manœuvre des pouvoirs publics se réduit

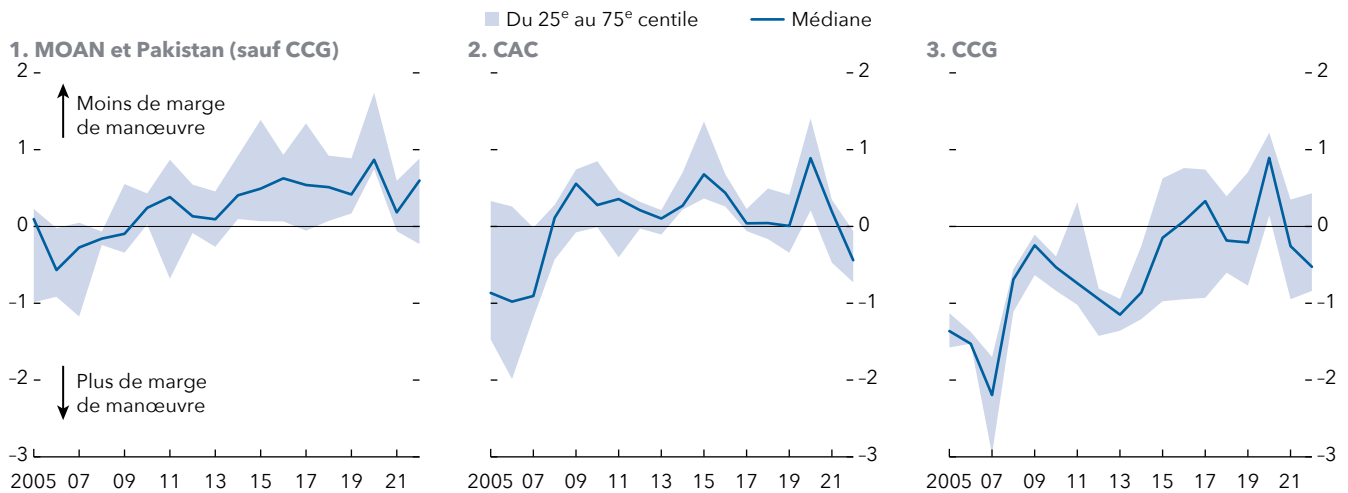
Les récents chocs mondiaux ont entraîné une hausse inquiétante du niveau d'endettement et de l'inflation dans de nombreux pays de la région MOAC, ce qui a fortement restreint l'éventail des mesures envisageables, surtout dans les PE&PRI. En particulier, la dette publique des PE&PRI de la région MOAC s'est établie à 83,5 % du PIB en moyenne en 2022 (contre 79 % du PIB avant la pandémie), et la croissance à moyen terme devrait demeurer inférieure aux tendances passées. En parallèle, l'inflation globale dans les PE&PRI a atteint un taux à deux chiffres en 2022, et le resserrement monétaire opéré par les grands pays avancés pour freiner l'inflation s'est traduit par un durcissement des conditions financières dans les pays émergents et les pays en développement (PEPD) et par une augmentation des coûts d'emprunt. Dans cette conjoncture difficile, il est devenu complexe et urgent de trouver le délicat équilibre entre, d'une part, procéder à un tour de vis budgétaire et monétaire pour préserver la stabilité macroéconomique et la viabilité de la dette et, d'autre part, favoriser la croissance.

Les défis auxquels sont confrontés les décideurs s'intensifient depuis plusieurs années dans différents pays. En particulier, les pouvoirs publics doivent composer avec une faible marge de manœuvre dans de nombreux pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MOAN) – pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG) exclus – et au Pakistan<sup>2</sup>. Dans le même temps, plusieurs pays du CCG et de la région Caucase et Asie centrale (CAC) ont vu leur situation quelque peu s'améliorer, que ce soit grâce au renchérissement du pétrole en 2022 ou aux flux financiers en provenance de Russie et à destination des pays de la région CAC (graphique 2.1 ; voir le chapitre 1 et l'annexe 2.1 en ligne pour plus de détails).

<sup>1</sup>Préparé par Nadia Ali, Anja Baum, Rodrigo Garcia-Verdu, Troy Matheson (coauteur principal), Karmen Naidoo, Roy Randen, Sahra Sakha (coautrice principale), Subi Velkumar et Weining Xin.

<sup>2</sup>Dans le prolongement d'une note de réflexion des services du FMI (Budina *et al.*, 2023), nous avons construit, aux fins des analyses menées dans ce chapitre, un indice d'arbitrage entre objectifs de l'action publique (qui rend compte des différentes dimensions des contraintes des pouvoirs publics) (voir l'annexe 2.1 en ligne pour plus de détails).

Graphique 2.1. Indice de marge de manœuvre dans les pays de la région MOAC, 2005-22



Source : calculs des services du FMI.

Note : Plus l'indice est élevé, plus la marge de manœuvre est faible. Plus l'indice est faible, plus la marge de manœuvre est importante.

L'approche adoptée est la même dans tous les pays, mais il n'en reste pas moins que certains aspects propres au contexte national ont un effet sur les résultats. Il convient donc de comparer avec prudence les pays qui sont structurellement très différents (par exemple les pays exportateurs de pétrole et les pays importateurs de pétrole). CAC = Caucase et Asie centrale ; CCG = Conseil de coopération du Golfe ; MOAN = Moyen-Orient et Afrique du Nord.

Les réformes structurelles apparaissent progressivement comme un moyen prometteur de relever les défis macroéconomiques actuels. La région MOAC est cependant hétérogène, que ce soit sur le plan politique, social ou économique, et cette diversité aura une incidence sur la conception et l'application des réformes par les différents pays. Dans les PE&PRI et les pays à faible revenu (PFR) où un assainissement budgétaire s'impose, les réformes structurelles sont l'une des rares mesures qui peuvent être mises en place pour contrebalancer l'impact négatif d'un rééquilibrage des finances publiques, étant donné qu'elles créent un environnement propice à l'investissement et à l'emploi.

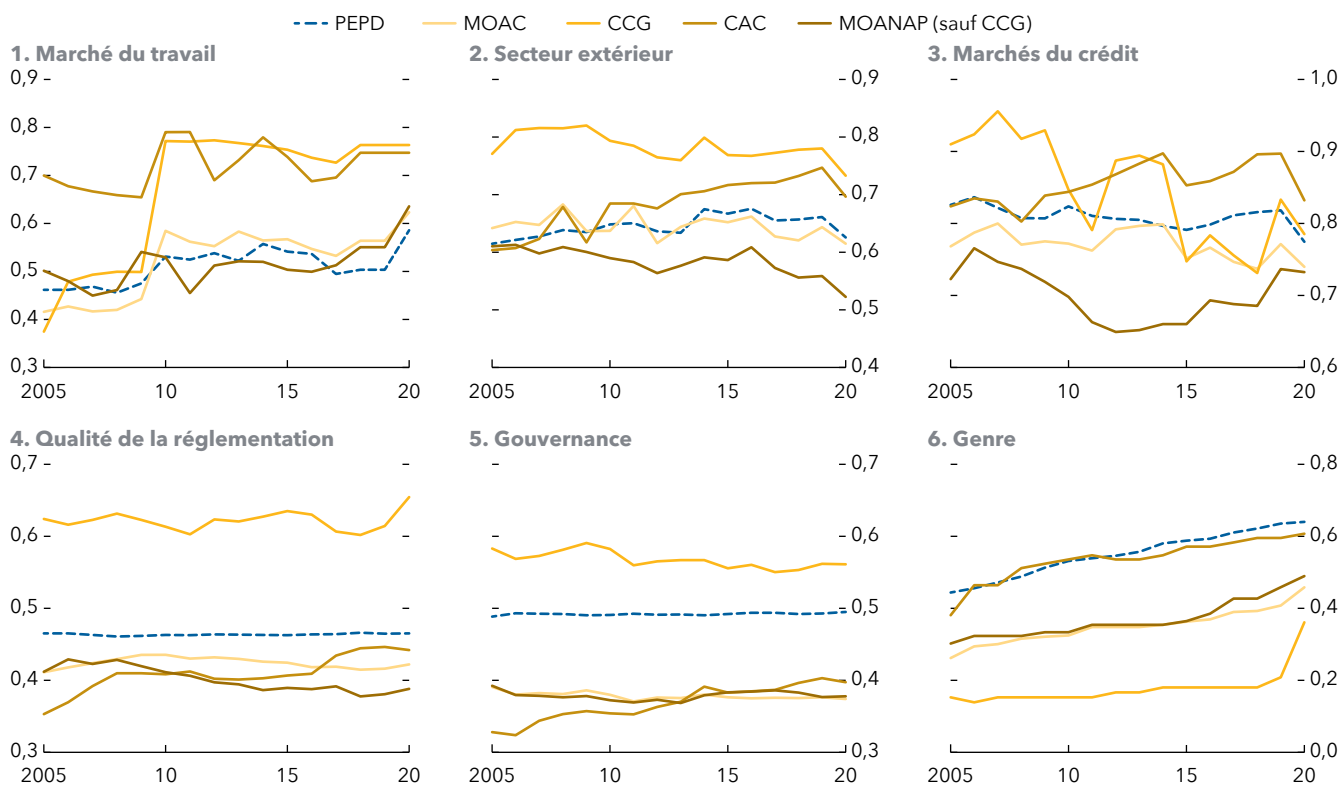
De façon plus générale, donner un nouvel élan aux réformes structurelles et aux politiques de l'offre peut aider à doter la croissance des assises solides dont elle manque cruellement. Pour les exportateurs de pétrole, les réformes peuvent permettre de rehausser la croissance du secteur non pétrolier, concourant ainsi à la diversification économique. En outre, les réformes structurelles peuvent jouer un rôle essentiel pour ce qui est de libérer et d'accroître le potentiel de croissance et la productivité d'un pays. Par exemple, des institutions fortes (en particulier la garantie des droits de propriété, le respect de l'état de droit et la responsabilité des gouvernements) contribuent à la stabilité, à la prédictibilité et à la confiance des investisseurs et, par là, à attirer des investissements et à favoriser un développement durable (Budina *et al.*, 2023 ; Gigineishvili *et al.*, 2023 ; Rodrik, 2000 ; FMI, édition d'octobre 2019 des *Perspectives de l'économie mondiale*). Par conséquent, les réformes n'auraient pas seulement pour effet d'accélérer la convergence entre les niveaux de revenus de la région et ceux des pays développés, mais aussi d'améliorer le développement humain, les résultats sociaux et la croissance à moyen terme (Cardarelli, Vera-Martín et Lall, 2022).

### La région MOAC accuse toujours d'importants retards en matière de réformes

Des progrès limités ont été accomplis dans la mise en œuvre des réformes structurelles, et de nombreux pays de la région MOAC présentent plusieurs indicateurs inférieurs à ceux des pays situés à la frontière (les pays émergents les mieux classés). Les pays du CCG obtiennent des scores supérieurs aux autres PEPD en ce qui concerne le marché du travail, le secteur extérieur et la flexibilité du marché du crédit, mais en deçà de ces derniers pour ce qui est des réglementations relatives à l'égalité des genres (graphique 2.2). Les réformes de la gouvernance restent à la traîne dans un certain nombre de pays de la région MOAC, d'où de faibles résultats en comparaison internationale dans différentes dimensions (voix citoyenne et responsabilité, stabilité politique, efficacité des pouvoirs publics, état de droit et maîtrise de la corruption ; voir l'annexe 2.2 en ligne pour plus de détails). Les lacunes sont particulièrement importantes dans les domaines de l'état de droit, de la corruption et de la stabilité politique dans les PFR et

## Graphique 2.2. Évolution des réformes structurelles

(Indice, 0 = 1)



Sources : Cardarelli, Vera-Martín et Lall (2022) ; Institut Fraser, base de données sur la liberté économique ; Institut statistique de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) ; Banque mondiale, base de données sur les indicateurs de gouvernance mondiale et base de données sur les femmes, l'entreprise et le droit ; calculs des services du FMI.

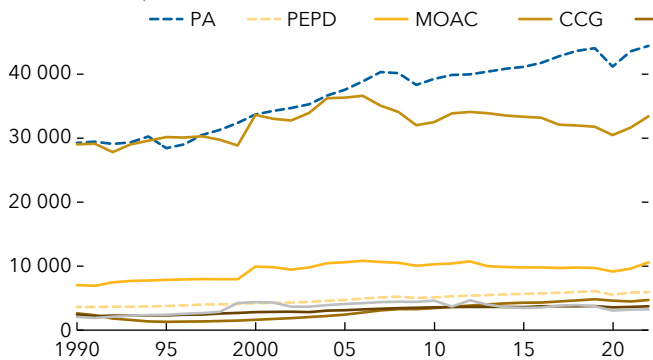
Note : Chaque indicateur correspond à la moyenne simple des valeurs indicielles normalisées de sous-indicateurs. L'indicateur relatif aux réglementations du marché du travail est une simple moyenne de deux composantes : les réglementations d'embauche et de licenciement et les accords collectifs centralisés. L'indice relatif aux réformes du secteur extérieur est calculé comme la moyenne simple de quatre sous-indicateurs : 1) les droits de douane, pour mesurer dans quelle mesure ces derniers peuvent constituer un obstacle au libre échange international (recettes, taux et volatilité tarifaires) ; 2) les barrières commerciales non tarifaires ; 3) le taux de change du marché noir, pour capturer la disparité entre le taux de change officiel et le taux de change parallèle (marché noir) ; et 4) le contrôle des mouvements de capitaux et de personnes, qui englobe le degré d'ouverture financière d'un pays, les restrictions imposées aux visiteurs et la présence/absence de dispositifs de contrôle des capitaux. L'indicateur relatif au marché du crédit englobe l'actionnariat dans les établissements bancaires, le crédit au secteur privé et le contrôle des taux d'intérêt. L'indicateur relatif à la gouvernance fait état des droits de représentation et de la responsabilisation, de la stabilité politique et de l'absence de violence et de terrorisme, de l'efficacité du gouvernement, de l'état de droit et du contrôle de la corruption. L'indicateur relatif à la qualité de la réglementation, issu des indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale, est utilisé pour évaluer la réglementation des entreprises. L'indicateur relatif au genre porte sur la législation qui restreint la mobilité des femmes (notamment le droit de se déplacer en dehors de leur domicile et de leur pays, de choisir où vivre et d'obtenir un passeport) et leur position au sein du ménage (notamment la possibilité pour une femme d'être juridiquement cheffe de famille, ainsi que la législation sur la violence conjugale, le divorce et le droit au remariage). CAC = Caucase et Asie centrale ; CCG = Conseil de coopération du Golfe ; MOAC = Moyen-Orient et Asie centrale ; MOANAP = Moyen-Orient, Afrique du Nord, Afghanistan et Pakistan ; PEPD = pays émergents et pays en développement.

les pays fragiles ou touchés par un conflit, comme l'Afghanistan, la Libye, le Soudan et le Yémen. Les insuffisances en matière de gouvernance concernant le droit à la parole et l'obligation de rendre des comptes sont également manifestes en Algérie, en République islamique d'Iran, au Turkménistan et dans plusieurs pays du CCG (tels que l'Arabie saoudite et le Qatar).

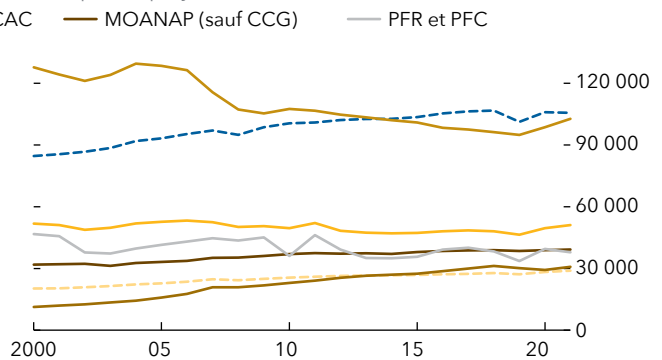
La lenteur de la mise en œuvre des réformes structurelles s'accompagne de piètres résultats, que ce soit en matière de convergence des niveaux de revenus ou de productivité. Dans l'ensemble, le mouvement de convergence des niveaux de revenus par habitant vers ceux des pays avancés est toujours enlisé, en particulier dans des sous-régions comme celle formée par les pays de la région MOAN (hors CCG) et le Pakistan (graphique 2.3, page 1). Par ailleurs, depuis deux décennies, la productivité du travail stagne dans la région MOAC, alors qu'elle suit une trajectoire ascendante dans les pays avancés et les autres pays émergents (graphique 2.3, page 2). Ces évolutions tiennent

### Graphique 2.3. PIB réel par habitant et productivité moyenne du travail

#### 1. PIB par habitant, prix constants (En dollars par habitant)

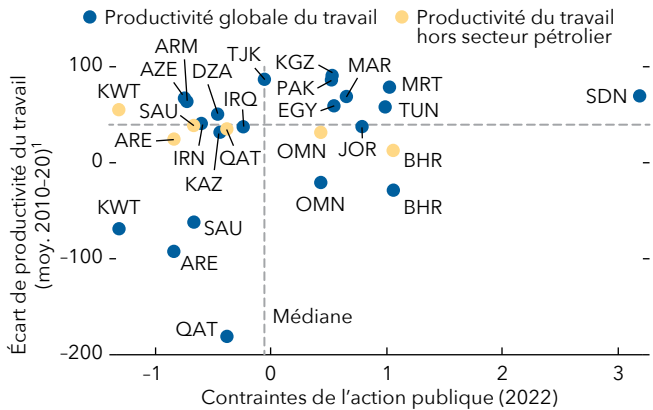


#### 2. Productivité du travail (PIB par employé)



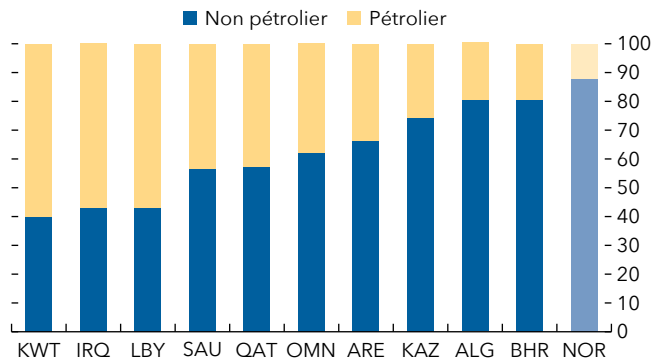
#### 3. Écarts de productivité du travail et indice de marge de manœuvre

(Comparaison pourcentage/indice ; écarts avec pays émergents)



#### 4. Pays producteurs de pétrole : contribution à la productivité globale du travail

(En pourcentage ; parts moyennes dans la productivité globale du travail, 2010-21)



Sources : ILOSTAT, base de données ; FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde ; calculs des services du FMI.

Note : Les codes pays utilisés sont ceux de l'Organisation internationale de normalisation (ISO). CAC = Caucase et Asie centrale ; CCG = Conseil de coopération du Golfe ; MOAC = Moyen-Orient et Asie centrale ; MOANAP = Moyen-Orient, Afrique du Nord, Afghanistan et Pakistan ; PA = pays avancés ; PEPD = pays émergents et pays en développement ; PFC = pays fragiles ou touchés par un conflit ; PFR = pays à faible revenu.

<sup>1</sup>Écart annuel entre la productivité du pays en question et celle des pays émergents les plus productifs en dehors de la région MOAC (dernier quartile).

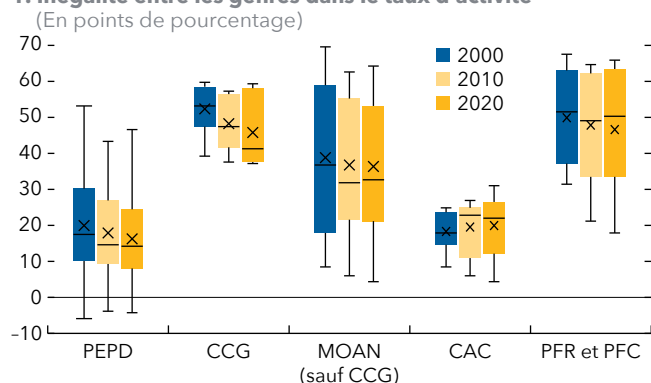
essentiellement aux résultats des pays du CCG (et, dans une moindre mesure, à ceux des PFR et des pays fragiles ou touchés par un conflit), où la productivité du travail hors pétrole a reculé (graphique 2.3, page 2 ; annexe 2.4 en ligne), en raison de la place excessive occupée par le secteur public, du sous-développement du secteur privé et du manque de diversification économique (Callen *et al.*, 2014). Il convient de noter que, même si les pays du CCG disposent d'une ample marge de manœuvre, ils conservent des écarts de productivité du travail dans le secteur non pétrolier par rapport aux pays émergents constituant la frontière (graphique 2.3, page 3)<sup>3</sup>. En outre, le secteur non pétrolier contribue moins à la productivité globale du travail dans les pays du CCG que dans d'autres pays exportateurs de pétrole comme la Norvège (graphique 2.3, page 4).

En outre, la région pâtit d'une situation difficile sur le marché du travail et d'un taux de chômage toujours élevé, en particulier chez les femmes et les jeunes (graphique 2.4). Malgré des progrès sur le plan du niveau d'études, les disparités entre les femmes et les hommes sur le marché du travail sont alarmantes (édition d'octobre 2021 des *Perspectives économiques régionales : Moyen-Orient et Asie centrale* ; Cardarelli, Vera-Martín et Lall, 2022). Les

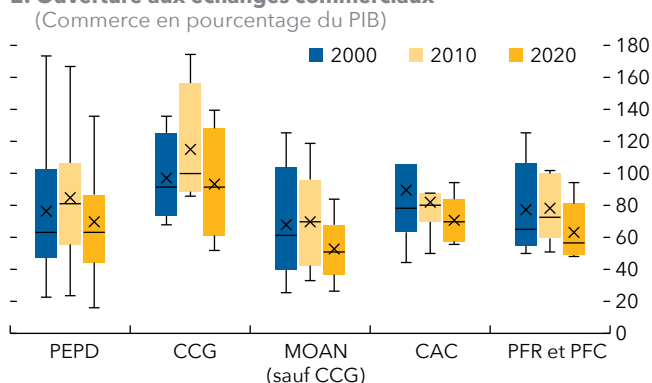
<sup>3</sup>Dans la page 3 du graphique 2.3, si l'on compare la productivité globale du travail (points bleus) à la productivité du travail dans le secteur non pétrolier (points jaunes) dans les six pays du CCG, on s'aperçoit que la productivité du travail du secteur non pétrolier y est inférieure à celle enregistrée par les pays émergents constituant la frontière.

## Graphique 2.4. Comparaison de différents résultats dans la région MOAC et dans d'autres PEPD

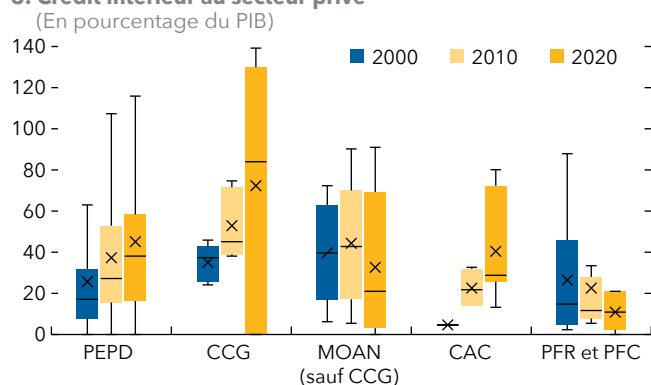
### 1. Inégalité entre les genres dans le taux d'activité



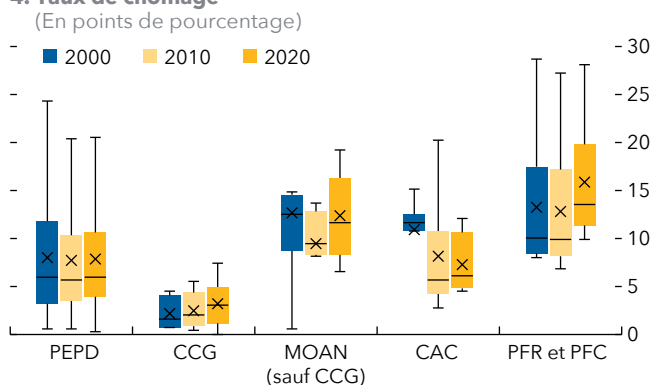
### 2. Ouverture aux échanges commerciaux



### 3. Crédit intérieur au secteur privé



### 4. Taux de chômage



Sources : Institut Fraser, base de données sur la liberté économique ; Organisation internationale du Travail, estimations modélisées ; Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde, et base de données genre et parité femmes-hommes ; calculs des services du FMI. Note : L'écart femmes-hommes est défini comme la différence entre le taux d'activité des hommes et le taux correspondant pour les femmes. CAC = Caucase et Asie centrale ; CCG = Conseil de coopération du Golfe ; MOAC = Moyen-Orient et Asie centrale ; PEPD = pays émergents et pays en développement ; PFC = pays fragiles ou touchés par un conflit ; PFR = pays à faible revenu.

inégalités femmes-hommes dans la région CAC sont similaires à celles observées dans d'autres PEPD (notamment grâce à un traitement assez proche des femmes et des hommes dans les textes législatifs relatifs à l'égalité des genres), alors que les taux d'activité des femmes dans les pays de la région MOAN sont parmi les plus faibles dans le monde (44,5 % dans les pays du CCG, contre 18,2 % dans les pays de la région MOAN, hors CCG, et au Pakistan en 2022). En revanche, la région présente des résultats semblables à la moyenne des PEPD en ce qui concerne la taille du secteur financier et l'ouverture commerciale.

Le degré de résistance aux réformes structurelles et les perspectives de réussite de ces dernières varieront fortement d'un pays à l'autre en fonction de leur nature et de leur portée. À cet égard, les considérations d'économie politique et l'appropriation par les décideurs sont souvent des facteurs déterminants du rythme des réformes. Cela étant, certains pays ont démontré qu'il était possible de mettre en œuvre un vaste programme de réformes structurelles porteur de transformations (encadré 2.1 et annexe 2.5 en ligne). Tel est notamment le cas de certains pays de la région CAC où des améliorations rapides de la gouvernance, en particulier dans le domaine de la lutte contre la corruption, ont tiré la croissance (Arménie, Géorgie) et protégé l'économie contre certains chocs extérieurs (Kazakhstan). En outre, comme en témoigne la Jordanie, des mesures de libéralisation des échanges et de privatisation peuvent favoriser la participation du secteur privé à l'activité.

## 2.2. Les réformes structurelles peuvent fortement rehausser la croissance

Dans cette section, nous analysons les gains de production générés par les réformes structurelles, en nous appuyant sur des travaux antérieurs du FMI (édition d'octobre 2019 des *Perspectives de l'économie mondiale* ; Budina *et al.*, 2023) que nous avons adaptés à la région MOAC<sup>4</sup>. L'impact de grandes réformes structurelles sur les principaux résultats économiques (production, investissement, emploi et productivité du travail) est estimé à l'aide de la méthode des projections locales mise au point par Jordà (2005)<sup>5</sup>. Les réformes étudiées ici portent sur la gouvernance, le secteur extérieur, le marché du crédit, la qualité de la réglementation et le marché du travail (annexe 2.6 en ligne). Il est difficile de calculer l'impact précis des réformes (en particulier du fait de leurs retombées globales sur différents secteurs), c'est pourquoi les résultats présentés sont entourés d'incertitudes. Il reste cependant que notre étude offre un éclairage précieux sur l'orientation, l'ampleur relative et l'importance des effets des réformes<sup>6</sup>. Par ailleurs, bien que l'étude ne couvre pas les réformes structurelles liées à l'égalité des genres en raison d'un manque de variation dans les statistiques sur les réformes<sup>7</sup>, il apparaît, d'après Budina *et al.* (2023), qu'adopter des stratégies pour réduire les disparités entre les femmes et les hommes pourrait sensiblement accroître le PIB dans d'autres PEPD. De façon générale, les réformes structurelles peuvent faire augmenter la production au fil du temps, mais leur conception et leur mise en œuvre sont complexes, et il convient de les adapter soigneusement en fonction du contexte national (sur les plans politique, social et économique) pour maximiser leurs chances de réussite.

### Les réformes de la gouvernance peuvent générer des gains de production substantiels

Les données empiriques montrent que les grandes réformes peuvent avoir des effets substantiels sur la production. Conformément aux estimations calculées dans des travaux antérieurs (édition d'octobre 2019 des *Perspectives de l'économie mondiale* ; Budina *et al.*, 2023 ; Gigineishvili *et al.*, 2023), les grandes réformes sont associées à une augmentation de la production, dont l'ampleur s'accroît avec le temps (graphique 2.5). Cinq ans après leur mise en œuvre, les réformes de la gouvernance sont celles qui s'accompagnent des gains de production les plus élevés (environ 6 %), viennent ensuite les réformes sur la qualité de la réglementation. Ce résultat concorde avec le fait que les écarts en matière de réformes dans ces deux domaines sont relativement importants dans la région MOAC, d'où un rendement marginal des réformes relativement élevé par rapport à celui d'autres pays qui présentent des écarts plus faibles (par exemple l'échantillon composé de PEPD du monde entier dans Budina *et al.* (2023) ; pour plus de détails, voir l'annexe 2.6 en ligne). L'analyse montre que, si les pays de la région MOAC parvenaient à combler leur écart avec les PEPD sur le plan de la gouvernance, alors ils pourraient enregistrer à moyen terme un gain de production moyen d'environ 1,3 %, les pays de la sous-région CAC obtenant le gain le plus faible (1 %), et les PFR et les pays fragiles ou touchés par un conflit, le plus élevé (3 %) (graphique 2.6)<sup>8</sup>. De même, les pays du CCG pourraient voir leur production croître d'environ 3 % s'ils comblaient leur écart avec les pays avancés<sup>9</sup>. En outre, les effets positifs des réformes de la gouvernance sur l'emploi et la productivité du travail à moyen terme laissent penser que celles-ci servent de catalyseur de la croissance potentielle dans de nombreux pans de l'économie.

<sup>4</sup>L'échantillon est composé de 27 pays de la région MOAC. Les données sont annuelles et couvrent la période 2000-21. Par ailleurs, nous avons modifié le cadre utilisé dans Budina *et al.* (2023) pour l'adapter à la région MOAC. Concrètement, nous avons pris en compte les prix du pétrole (en pourcentage de variation) comme variable explicative et examiné l'impact des réformes sur la croissance du PIB non pétrolier et la productivité moyenne du travail dans le secteur non pétrolier dans les pays exportateurs de pétrole.

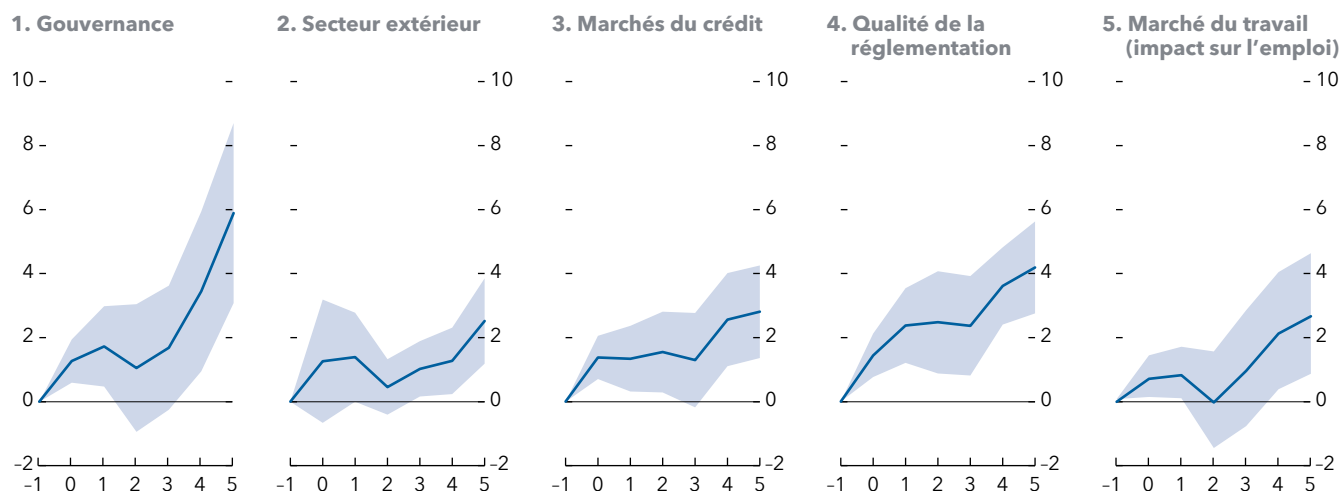
<sup>5</sup>Dans le prolongement de l'édition 2019 des *Perspectives de l'économie mondiale* et de Budina *et al.* (2023), les grandes réformes désignent celles associées à une variation annuelle de l'indicateur en question strictement supérieure à deux écarts-types de la distribution (des variations annuelles de cet indicateur dans l'ensemble de l'échantillon). Ces grandes réformes ont généralement pour effet de faire passer la qualité structurelle d'un pays de la médiane au dernier 5<sup>e</sup> centile de l'échantillon. Les pays qui ont vu leur indicateur agrégé de gouvernance augmenter d'au moins deux écarts-types sont la Géorgie (2003), la Jordanie (2003), le Kazakhstan (2014) et l'Arménie (2018). Des études de cas de ces grandes réformes sont présentées dans l'encadré 2.1 et dans l'annexe 2.5 en ligne.

<sup>6</sup>Outre ces incertitudes, les travaux antérieurs montrent que la méthode des projections locales pourrait aboutir à des estimations biaisées lorsque la période couverte par l'échantillon est courte (Herbst et Johannsen, 2020).

<sup>7</sup>Quatre-vingt-dix pour cent des observations demeurent inchangées dans le temps.

<sup>8</sup>Dans le même esprit, lorsqu'un pays présente, avant la réforme, de faibles résultats sur le plan de la gouvernance, il enregistre un gain de production supérieur à celui obtenu dans le scénario de référence (graphique 2.6.2 de l'annexe 2.6 en ligne).

<sup>9</sup>Le groupe de référence pour les pays du CCG se compose des pays avancés, parce que les pays du CCG présentent de bons résultats dans le domaine de la gouvernance par rapport au reste du monde, sauf pour l'indicateur « droit à la parole et obligation de rendre des comptes » (annexe 2.2 en ligne).

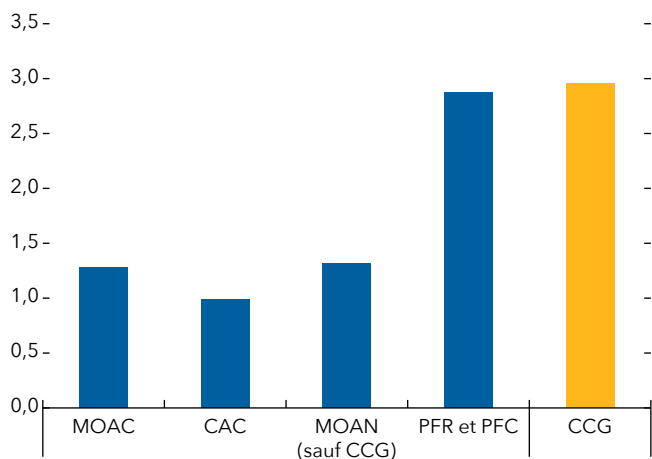
**Graphique 2.5. Effets moyens des réformes dans le scénario de référence***(En pourcentage, effet sur la production sauf indication contraire)*

Sources : Institut Fraser, base de données sur la liberté économique ; FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; Banque mondiale, base de données des Indicateurs de gouvernance mondiale ; calculs des services du FMI.

Note : L'axe des abscisses représente le temps en années, avec  $t = 0$  la première année de mise en œuvre de la réforme. Les courbes indiquent la réaction à une grande réforme historique (c'est-à-dire une réforme associée à une variation annuelle de l'indice des réformes structurelles strictement supérieure à deux écarts-types) et les zones ombrées matérialisent l'intervalle de confiance à 90 %.

L'analyse de ces indicateurs met également en évidence le rôle des différents facteurs relatifs à la gouvernance dans la production à long terme (graphique 2.7). Ainsi, améliorer l'efficacité des pouvoirs publics a un fort impact positif à court et à moyen termes. De même, renforcer l'état de droit peut accroître la production d'environ 6 % au bout de cinq ans<sup>10</sup>. De plus, les réformes de la gouvernance ont un impact plus important lorsqu'elles sont de grande portée que si elles sont ponctuelles, ce qui souligne l'intérêt de réformer la gouvernance par un ensemble de mesures et d'améliorer la gouvernance globale. En témoigne la mise en œuvre d'une procédure de passation des marchés en ligne en Arabie saoudite et en Géorgie (encadré 2.1) et en Ouzbékistan (annexe 2.5 en ligne).

Les réformes de la gouvernance ne sont pas les seules à avoir des retombées favorables. En particulier, les réformes sur la qualité de la réglementation ont un effet positif sur la production, permettant une hausse de 4 % au bout de cinq ans. Ce coup de pouce à l'activité tient à l'effet catalyseur de ces réformes sur l'investissement : en effet, elles sont associées à un impact positif sur l'investissement l'année même de leur mise en œuvre et ont des rendements d'échelle croissants l'année suivante. Par ailleurs, on observe un net accroissement de la productivité du travail (d'environ 5,5 %) cinq ans après

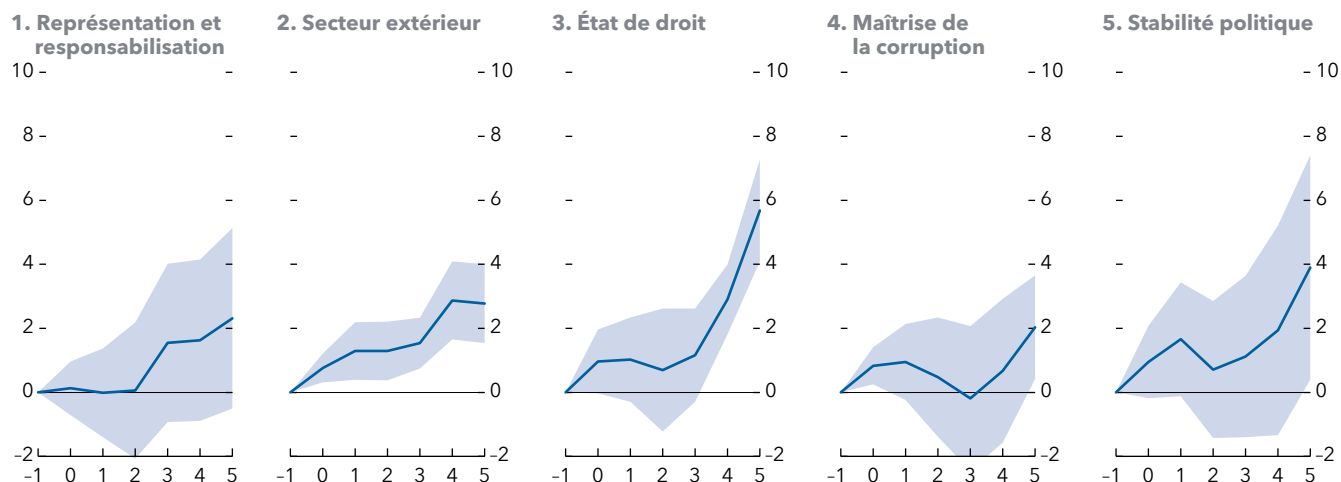
**Graphique 2.6. Gains de production générés par une réduction de l'écart sur le plan de la gouvernance***(En pourcentage ; le groupe de référence correspond aux pays avancés pour les pays du CCG, et aux PEPD, pour les autres)*

Sources : Institut Fraser, base de données sur la liberté économique ; FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; Banque mondiale, base de données des Indicateurs de gouvernance mondiale ; calculs des services du FMI.

Note : Les barres représentent les effets sur la production au bout de cinq ans de réformes visant à réduire les écarts de gouvernance par rapport aux pays avancés pour le CCG et par rapport aux PEPD pour les autres (à partir de 2020). Les effets moyens sont linéaires par hypothèse et sont calculés en multipliant les écarts en matière de réformes par la valeur estimée des effets sur la production au bout de cinq ans. CAC = Caucase et Asie centrale ; CCG = Conseil de coopération du Golfe ; MOAC = Moyen-Orient et Asie centrale ; PEPD = pays émergents et pays en développement ; PFC = pays fragiles ou touchés par un conflit ; PFR = pays à faible revenu.

<sup>10</sup>D'autres indicateurs de gouvernance ne sont pas statistiquement significatifs avec un intervalle de confiance de 90 %.

**Graphique 2.7. Effets moyens des différentes réformes de la gouvernance dans le scénario de référence**  
(En pourcentage, effet sur la production sauf indication contraire)



Sources : Institut Fraser, base de données sur la liberté économique ; FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; Banque mondiale, base de données des Indicateurs de gouvernance mondiale ; calculs des services du FMI.

Note : L'axe des abscisses représente le temps en années, avec t = 0 la première année de mise en œuvre de la réforme. Les courbes indiquent la réaction à une grande réforme historique (c'est-à-dire une réforme associée à une variation annuelle de l'indice des réformes structurelles strictement supérieure à deux écarts-types) et les zones ombrées matérialisent l'intervalle de confiance à 90 %.

l'application des réformes sur la qualité de la réglementation (pour plus de détails, voir le graphique 2.6.1 de l'annexe 2.6 en ligne). À l'instar des réformes de la gouvernance, l'impact des réformes portant sur le marché du crédit et sur le marché du travail est supérieur à celui calculé par Budina *et al.* (2023) à partir de leur échantillon composé de PEPD du monde entier, essentiellement en raison des écarts structurels entre la région MOAC et les PEPD.

Plus généralement, puisque les réformes ont tendance à favoriser l'investissement, mener des réformes dans des domaines où la région présente de bons résultats en comparaison internationale peut aussi favoriser la croissance. Par exemple, les réformes du secteur extérieur et du marché du crédit font progressivement augmenter l'investissement et la production, entraînant ainsi un gain de production d'environ 2,5 % au bout de cinq ans et une nette hausse de la productivité du travail à moyen terme. Quant aux réformes du marché du travail, il faut du temps pour que leurs effets sur l'emploi et sur la production se fassent sentir, d'où un impact parfois faible à court terme.

### Certaines réformes peuvent avoir un effet important en période de faible croissance

Il est parfois coûteux sur le plan politique de mener une réforme lorsque l'activité est atone. Pourtant, certaines réformes peuvent aussi être bénéfiques pour l'économie durant une période de repli, ce qui est particulièrement pertinent dans le contexte actuel, qui est marqué par une orientation restrictive des politiques publiques, laquelle pèsera inévitablement sur la croissance. Nous approfondissons ici cette question en comparant les effets de la mise en œuvre de grandes réformes en période de faible croissance et dans le scénario de référence<sup>11</sup>. D'après notre analyse, accroître la flexibilité du marché intérieur du crédit et améliorer la qualité de la réglementation lorsque la croissance est faible peut entraîner un gain de croissance substantiel à moyen terme (respectivement de 1,7 % et 1,2 % par rapport au scénario de référence au bout de cinq ans) (graphique 2.8)<sup>12</sup>. Les effets des réformes sur la production tiennent au fait que la flexibilisation du marché du crédit entraîne de nouveaux gains sur le plan de l'investissement et de la productivité du travail (respectivement 11 points de pourcentage et 4 points de pourcentage en sus de l'impact généré dans le scénario de référence au bout de cinq ans) (graphique 2.6.3 de l'annexe 2.6 en ligne). Le Koweït et la République

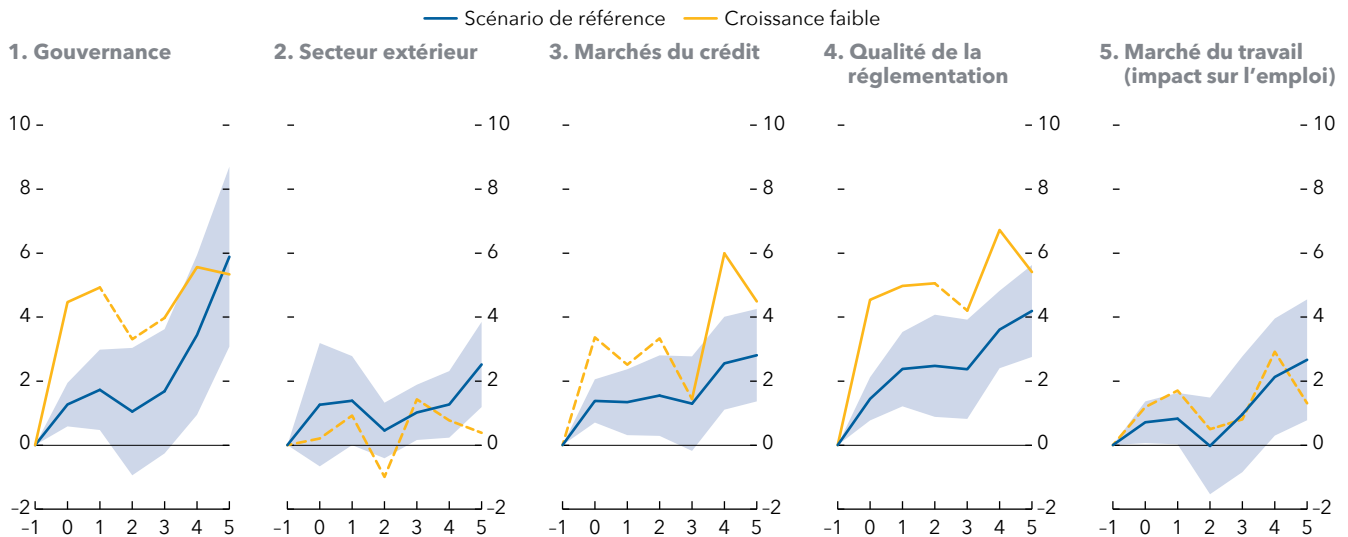
<sup>11</sup>Dans cette analyse empirique, on considère qu'un pays a une activité économique ou une croissance faible lors d'une année donnée lorsqu'il enregistre une croissance inférieure à la médiane durant cette période.

<sup>12</sup>Les valeurs estimées des effets, sur la production, d'une réforme du marché du crédit menée en période de faible croissance sont certes supérieures à celles calculées dans le scénario de référence à court terme, mais ces effets ne sont pas statistiquement significatifs.



### Graphique 2.8. Effets moyens des réformes : comparaison entre le scénario de faible croissance et le scénario de référence

(En pourcentage, effet sur la production sauf indication contraire)



Sources : Institut Fraser, base de données sur la liberté économique ; FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; Banque mondiale, base de données des Indicateurs de gouvernance mondiaux ; calculs des services du FMI.

Note : L'axe des abscisses représente le temps en années, avec  $t = 0$  la première année de mise en œuvre de la réforme. Les courbes bleues indiquent la réaction, dans le scénario de référence (moyenne empirique), à une grande réforme historique (c'est-à-dire une réforme associée à une variation annuelle de l'indice des réformes structurelles strictement supérieure à deux écarts-types) et les zones ombrées matérialisent l'intervalle de confiance à 90 %. Les courbes jaunes indiquent la réaction à une réforme du même type lorsque la croissance est faible et les traits pleins (en pointillé) symbolisent une réaction statistiquement significative (non significative) au seuil de 90 %.

islamique d'Iran, qui ont assoupli leur marché du crédit au début des années 2000, illustrent les avantages considérables que peut entraîner une réforme de ce marché en période de faible croissance.

Par exemple, le Koweït a renforcé son marché des capitaux en concluant de nouveaux accords de cotations croisées et en mettant en place un bureau d'information sur le crédit. Quant à la République islamique d'Iran, elle a assoupli les règles encadrant la définition des taux d'intérêt, l'octroi de licences bancaires aux banques privées et l'agrément des compagnies d'assurance privées. Ces réformes ont tiré un peu plus haut la vigoureuse croissance économique affichée par ces pays durant les années qui ont suivi (en 2004–07, la croissance moyenne hors pétrole du Koweït et de la République islamique d'Iran a dépassé 10 % et 6 %, respectivement)<sup>13</sup>. Cela étant, il semble que les réformes du secteur extérieur ont un effet plus important sur la production (graphique 2.8) et sur l'investissement (annexe 2.6 en ligne) lorsqu'elles sont mises en œuvre durant la phase ascendante du cycle économique. Enfin, quoique positif, l'effet des réformes du marché du travail (sur l'emploi) dans le scénario de référence n'est pas statistiquement significatif, possiblement en raison de l'importance du secteur informel dans les PEPD (édition d'octobre 2021 des *Perspectives économiques régionales : Moyen-Orient et Asie centrale*).

### Les réformes peuvent aussi avoir des effets considérables lorsque la marge de manœuvre est limitée

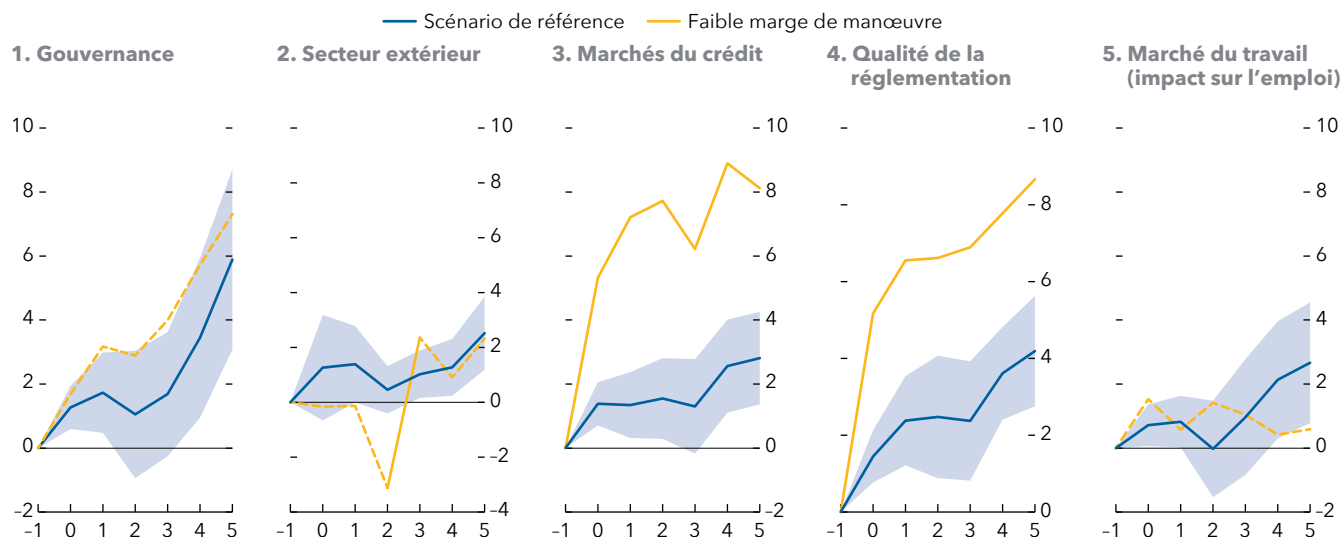
D'après les estimations ponctuelles, certaines réformes pourraient avoir un effet positif plus important sur l'activité économique lorsque la latitude dont disposent les pouvoirs publics est relativement limitée<sup>14</sup>. Les réformes du marché du crédit et de la qualité de la réglementation entraînent un gain de production significativement plus élevé en situation de faible marge de manœuvre que dans le scénario de référence. Par exemple, assouplir le

<sup>13</sup>L'échantillon compte 12 pays ayant mené une grande réforme du marché du crédit, dont cinq en période de faible croissance.

<sup>14</sup>On considère ici qu'un pays dispose d'une marge de manœuvre limitée lors d'une année donnée lorsque son indice de marge de manœuvre est inférieur à la médiane de l'ensemble des pays cette année-là. Pour plus de résultats sur la marge de manœuvre, se référer à l'annexe 2.6 en ligne.

### Graphique 2.9. Comparaison des effets moyens des réformes en situation de faible marge de manœuvre et dans le scénario de référence

(En pourcentage, effet sur la production sauf indication contraire)



Sources : Institut Fraser, base de données sur la liberté économique ; FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; Banque mondiale, base de données des Indicateurs de gouvernance mondiaux ; calculs des services du FMI.

Note : L'axe des abscisses représente le temps en années, avec  $t = 0$  la première année de mise en œuvre de la réforme. Les courbes bleues indiquent la réaction, dans le scénario de référence (moyenne empirique), à une grande réforme historique (c'est-à-dire une réforme associée à une variation annuelle de l'indice des réformes structurelles strictement supérieure à deux écarts-types) et les zones ombrées matérialisent l'intervalle de confiance à 90 %. Les courbes jaunes indiquent la réaction à une réforme du même type lorsque la croissance est faible et les traits pleins (en pointillé) symbolisent une réaction statistiquement significative (non significative) au seuil de 90 %.

marché du crédit lorsque cette marge de manœuvre est limitée fait en principe augmenter la production de 8 % au bout de cinq ans, contre un peu moins de 3 % dans le scénario de référence (graphique 2.9). En situation de faible marge de manœuvre, le surcroît de gains de production généré par les réformes du marché du crédit tient principalement à la forte hausse de l'investissement et de la productivité du travail qu'elles entraînent (graphique 2.6.4 de l'annexe 2.6 en ligne). Ce résultat peut s'expliquer par le fait que ce type de réforme facilite l'accès du secteur privé au crédit, ce qui pourrait favoriser l'ajustement du secteur privé. En parallèle, l'amélioration de la qualité de la réglementation pourrait renforcer la confiance et stimuler l'investissement lorsque la croissance est atone ou que la marge d'action est limitée.

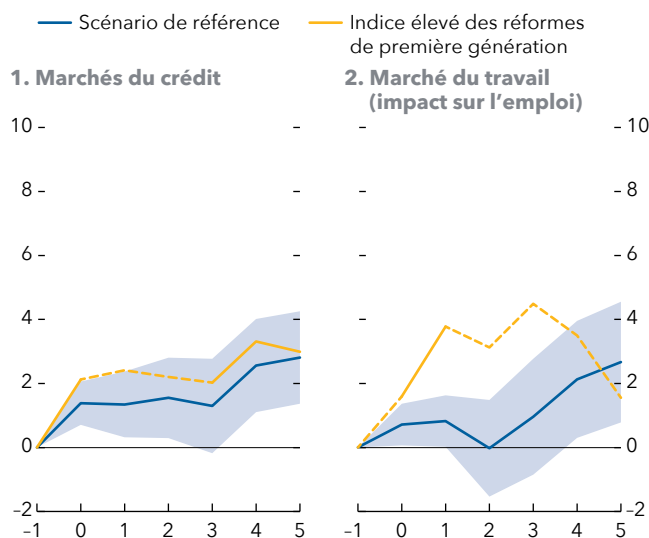
## 2.3. Il est important d'enchaîner et d'articuler soigneusement les réformes

### Enchaîner et articuler les réformes de manière stratégique peut accroître leur impact

La chronologie de l'exécution des réformes peut avoir un impact déterminant sur les résultats macroéconomiques.

- Premièrement, les réformes menées dans des domaines où le pays pâtit de certaines lacunes en comparaison internationale, comme la gouvernance, sont celles qui produisent les gains les plus importants. Citons les exemples de la Géorgie et du Kazakhstan, où la priorité donnée aux réformes gouvernementales et au renforcement de l'état de droit a joué un rôle essentiel dans la mise en œuvre de différentes réformes (encadré 2.1 ; voir également l'annexe 2.5 en ligne). L'amélioration de la gouvernance est généralement un facteur déterminant de l'efficacité d'autres réformes, dans la mesure où elle accroît la confiance dans les institutions publiques et crée un environnement plus propice à l'activité des entreprises.
- Deuxièmement, un programme de réformes dites de « première génération » (portant sur la gouvernance, la qualité de la réglementation et le secteur extérieur) a un effet positif sur les gains générés par les réformes ultérieures. En témoigne notamment la politique de libéralisation des échanges et de privatisation de grande

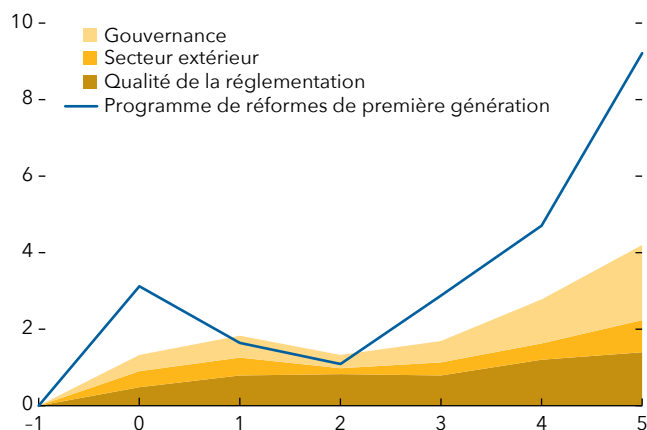
**Graphique 2.10. Comparaison des effets moyens des réformes en cas d'indice élevé des réformes de première génération et dans le scénario de référence**  
(En pourcentage, effet sur la production sauf indication contraire)



Sources : Institut Fraser, base de données sur la liberté économique ; FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; Banque mondiale, base de données des Indicateurs de gouvernance mondiaux ; calculs des services du FMI.

Note : Les courbes bleues indiquent la réaction, dans le scénario de référence (moyenne empirique), à une grande réforme historique (c'est-à-dire une réforme associée à une variation annuelle de l'indice des réformes structurelles strictement supérieure à deux écarts-types) et les zones ombrées matérialisent l'intervalle de confiance à 90 %. Les courbes jaunes indiquent la réaction à une réforme du même type lorsque l'indice des réformes de première génération est élevé (c'est-à-dire supérieur à la médiane de l'échantillon) et les traits pleins (en pointillé) symbolisent une réaction statistiquement significative (non significative) au seuil de 90 %.

**Graphique 2.11. Effets d'un programme de réformes de première génération sur la production**  
(En pourcentage)



Sources : Institut Fraser, base de données sur la liberté économique ; FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; Banque mondiale, base de données des Indicateurs de gouvernance mondiaux ; calculs des services du FMI.

Note : L'axe des abscisses représente le temps en années, avec  $t = 0$  la première année de mise en œuvre des réformes. La courbe bleue indique la réaction à un programme de grandes réformes historiques de première génération (c'est-à-dire la somme d'un tiers d'une grande réforme historique [deux écarts-types] dans chacun des trois volets des réformes de première génération). Les surfaces empilées indiquent la réaction à un tiers d'une grande réforme historique (deux écarts-types) portant sur l'un des trois volets du programme de réformes de première génération, à savoir la gouvernance, le secteur extérieur et la qualité de la réglementation, lorsque ces volets sont traités séparément.

envergure menée par la Jordanie au début des années 2000, laquelle a entraîné une forte augmentation de la participation du secteur privé. La part du crédit au secteur privé est passée de 72 % en 2000 à 88 % en 2005 (annexe 2.6 en ligne). Ces résultats indiquent, en outre, que les réformes du marché du crédit auraient un effet substantiel sur la production une fois qu'un pays a appliqué des réformes de première génération. En effet, le gain de production estimé avoisine 2 % lorsque la réforme du marché du crédit est mise en œuvre après les réformes de première génération, un chiffre supérieur à celui de 1,4 % obtenu dans le scénario de référence, et cet impact positif se maintient plusieurs années après la réforme (graphique 2.10). Ces résultats concordent avec ceux obtenus dans des travaux antérieurs reposant sur un échantillon de pays émergents et de PFR du monde entier (édition d'octobre 2019 des *Perspectives de l'économie mondiale* ; Budina *et al.*, 2023). De la même façon, les réformes du marché du travail réalisées après des réformes de première génération ont également un effet positif, mais plus prononcé à court terme.

En outre, mettre en œuvre certaines réformes en même temps peut donner lieu à des synergies et entraîner des gains plus importants que si les réformes avaient été réalisées séparément. Les données empiriques montrent que l'effet brut du programme de réformes est supérieur à la somme des effets de chacune des réformes exécutée isolément (graphique 2.11). Ainsi, le programme de réformes de première génération pourrait faire augmenter la production d'environ 3 % l'année de sa mise en œuvre, et de plus de 9 % au bout de cinq ans, soit plus de deux fois la somme des gains de production générés par ces mêmes mesures si elles avaient été menées indépendamment les unes des autres.

Plusieurs pays illustrent les avantages des réformes globales. Par exemple, le Maroc a réalisé un ensemble de réformes (dont la libéralisation des échanges et la modification du cadre de politique monétaire) de façon à obtenir de meilleurs résultats sociaux et économiques. Quant à l'Arabie saoudite, elle a réussi, grâce à son ambitieux plan Vision 2030, à accroître l'efficacité des administrations publiques, à moderniser son infrastructure commerciale et à améliorer la situation sur le marché du travail (le taux d'activité des femmes, qui s'élevait à 23 % en 2016, a ainsi atteint 28 % en 2022, un chiffre proche de l'objectif de 30 % fixé pour 2025). En outre, les petites et moyennes entreprises ont bénéficié d'un accès plus facile au crédit : les prêts bancaires à ce type de clients ont été multipliés par près de quatre, passant de 2 % à 7,7 % sur la même période (encadré 2.1).

## 2.4. Là où un tour de vis macroéconomique s'impose, les réformes offrent la possibilité de stimuler la croissance

Surmonter les difficultés d'ordre politico-économique inhérentes aux réformes s'avère parfois une tâche bien délicate, dans la mesure où les réformes se heurtent souvent à la résistance de parties prenantes défendant des intérêts catégoriels. Par ailleurs, l'ampleur de cette résistance dépend aussi de la nature et de la portée des réformes. C'est pourquoi il est nécessaire d'adopter une approche multidimensionnelle (voir l'encadré 2.1 pour une présentation éclairante des réformes mises en œuvre par l'Arabie saoudite, la Géorgie et le Maroc). La détermination des autorités et la qualité de la communication quant au programme de réformes sont des aspects essentiels pour susciter l'adhésion et la confiance. Ainsi, chercher à créer des coalitions et à faire naître un consensus entre les différentes parties prenantes peut permettre de contourner les résistances au niveau politique tandis que faire preuve de transparence lors du processus de réforme favorise la confiance et accroît le soutien aux politiques menées. Par ailleurs, associer le grand public au processus de réforme par des consultations et des dispositifs participatifs peut aider à légitimer les réformes et à garantir qu'elles sont en phase avec les besoins et les aspirations de la population. Analyser les expériences réussies d'autres pays et comparer les politiques envisagées aux bonnes pratiques peut apporter des informations précieuses et permettre d'améliorer la conception et la mise en œuvre des réformes. Dans les pays qui se heurtent à des contraintes de capacité pour mener des réformes et à une marge de manœuvre budgétaire limitée, les acteurs extérieurs (à savoir les organisations internationales et les pays donateurs) sont une ressource possible pour obtenir une assistance technique et un soutien financier. De façon générale, la persévérance face aux obstacles et l'engagement en faveur du programme de réformes sont des facteurs déterminants.

L'impact macroéconomique substantiel des réformes structurelles invite à s'y intéresser davantage et à envisager une mise en œuvre rapide, tout particulièrement lorsque les politiques monétaires et budgétaires doivent rester rigoureuses :

- Il est clairement établi (sur tous les plans) que les réformes de la gouvernance ont un effet robuste et très positif sur la croissance économique et sur d'autres indicateurs macroéconomiques et qu'il serait souhaitable de leur accorder la primauté. Les mesures portant sur l'efficacité des pouvoirs publics et l'état de droit apparaissent particulièrement importantes. En réduisant les incertitudes liées tant aux décisions politiques qu'à la situation économique, les réformes de la gouvernance peuvent créer un environnement propice à l'investissement et, partant, à la croissance (Acemoglu *et al.*, 2021 ; Afzali, Çolak et Fu, 2021). En outre, ces réformes peuvent jouer un rôle déterminant durant les phases de fléchissement de l'activité ou lorsque les mesures monétaires et budgétaires envisageables sont limitées.
- Les réformes ciblant la qualité de la réglementation et le marché du crédit font également augmenter la production en stimulant l'investissement. Ce constat souligne l'importance de réduire l'intervention de l'État dans les secteurs non essentiels, de simplifier les démarches administratives et de créer des conditions favorables au développement d'entreprises jeunes et innovantes (Rigo *et al.*, 2021). Ce principe s'applique également aux pays exportateurs de pétrole, où la croissance de la productivité hors pétrole recule ces dernières années et où la diversification des activités économiques, jusqu'ici largement dominées par les secteurs pétrolier et gazier, est cruciale.
- Les décideurs peuvent amplifier les effets des réformes sur la production en les enchaînant et en les articulant de manière stratégique. Les réformes de première génération, comme celles touchant à la gouvernance, à la libéralisation du secteur extérieur et à la qualité de la réglementation, sont à même de produire de premiers gains considérables. Lorsque ces réformes de première génération sont mises en œuvre ensemble, leurs effets bruts

combinés sont généralement supérieurs à la somme de leurs effets respectifs lorsqu'elles sont menées séparément. Par conséquent, les décideurs devraient s'employer, de façon simultanée, à améliorer la gouvernance, à renforcer la qualité de la réglementation et à réduire les obstacles dont pâtit le secteur extérieur.

Il est essentiel de tenir compte des effets des réformes sur la répartition et de protéger les groupes vulnérables. Cet enjeu est particulièrement important dans le cas de la libéralisation du secteur extérieur, puisque son effet négatif sur l'emploi est attesté par des données empiriques (Autor, Dorn et Hanson, 2013 ; Engel *et al.*, 2021). En ce sens, certaines réformes, lorsqu'elles sont appliquées conjointement, pourraient avoir un effet neutre sur la répartition. Par exemple, coupler politiques actives du marché du travail (formation et reconversion, par exemple) et libéralisation du secteur extérieur peut limiter leurs éventuels effets sur la répartition des revenus et faciliter un redéploiement en douceur de la main-d'œuvre (Engel *et al.*, 2021). Il sera également crucial de renforcer les dispositifs de protection sociale pour les groupes vulnérables. En trouvant un juste équilibre entre ces différents aspects, les décideurs peuvent définir une stratégie de réforme plus inclusive et plus efficace en vue d'obtenir une croissance et un développement économiques durables.

Plusieurs autres mesures peuvent contribuer à soutenir la croissance et à la rendre plus résiliente. Ainsi, accroître la flexibilité du marché du travail lorsque la conjoncture est favorable peut rehausser la productivité de la main-d'œuvre et créer de nouveaux débouchés professionnels, mais il convient de mettre en balance l'objectif d'efficacité et la nécessité de protéger les travailleurs et leurs revenus (édition d'octobre 2019 des *Perspectives de l'économie mondiale*). Par ailleurs, en participant aux échanges régionaux et internationaux, un pays peut accéder à des marchés plus vastes, ainsi qu'à de nouvelles technologies ou connaissances, et réaliser des économies d'échelle. En outre, garantir l'accès de tous les segments de la société au financement est essentiel pour stimuler l'investissement et alimenter la croissance. Enfin, investir dans des réformes axées sur l'égalité des genres (promouvoir l'égalité d'accès à l'éducation et à la formation professionnelle, adopter des mesures favorisant l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, et la prise d'un congé parental, encourager les femmes à se lancer dans l'entrepreneuriat et à occuper des postes de direction) est un moyen possible d'améliorer tant la situation économique que les résultats sociaux.

## Bibliographie

- Acemoglu, Daron, Suresh Naidu, Pascual Restrepo, and James A. Robinson. 2019. "Democracy Does Cause Growth." *Journal of Political Economy* 127 (1).
- Afzali, Mansoor, Gönül Çolak, and Mengchuan Fu. 2021. "Economic Uncertainty and Corruption: Evidence from Public and Private Firms." *Journal of Financial Stability* 57 (December): 100936.
- Autor, David H., David Dorn, and Gordon H. Hanson. 2013. "The China Syndrome: Local Labor Market Effects of Import Competition in the United States." *American Economic Review* 103 (6): 2121-68.
- Budina, Nina, Christian Ebeke, Florence Jaumotte, Andrea Medici, Augustus J. Panton, Marina M. Tavares, and Bella Yao. 2023. "Structural Reforms to Accelerate Growth, Ease Policy Trade-Offs, and Support the Green Transition in EMDEs." IMF Staff Discussion Note, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Callen, Tim, Reda Cherif, Fuad Hasanov, Amgad Hegazy, and Padamja Khandelwal. 2014. "Economic Diversification in the GCC: Past, the Present, and the Future." IMF Staff Discussion Note 14/12, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Cardarelli, Roberto, Taline Koranchelian, and Maximilien Queyranne, eds. 2023. *Morocco's Quest for Stronger and Inclusive Growth: A Structural Reform Agenda*. Washington, DC: International Monetary Fund.
- Cardarelli, Roberto, Mercedes Vera-Martín, and Subir Lall, eds. 2022. *Promoting Inclusive Growth in the Middle East and North Africa: Challenges and Opportunities in a Post-Pandemic World*. Washington, DC: International Monetary Fund.

- Engel, Jakob, Deeksha Kokas, Gladys Lopez-Acevedo, and Maryla Maliszewska. 2021. *The Distributional Impacts of Trade: Empirical Innovations, Analytical Tools, and Policy Responses*. Washington, DC: World Bank.
- European Bank for Reconstruction and Development (EBRD). 2020. "Transition Report 2020-21: The State Strikes Back." London.
- Gigineishvili, Nikoloz, Iulia Ruxandra Teodoru, Narek Karapetyan, Yulia Ustyugova, Jean van Houtte, Jiri Jonas, Wei Shi, and others. 2023. "Paving the Way to More Resilient, Inclusive, and Greener Economies in the Caucasus and Central Asia." IMF Departmental Paper 23/004, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Herbst, Edward P., and Benjamin K. Johannsen. 2020. "Bias in Local Projections." Finance and Economics Discussion Series 2020-010rl, Board of Governors of the Federal Reserve System, Washington, DC.
- International Monetary Fund (IMF). 2003. "Georgia: Staff Report for the 2003 Article IV Consultation." Country Report 2003/9, Washington, DC.
- International Monetary Fund (IMF). 2004. "Georgia: First Review Under the Three-Year Arrangement Under the Poverty Reduction and Growth Facility and Request for Waiver of Performance Criterion." Country Report 2004/12, Washington, DC.
- International Monetary Fund (IMF). 2006. "Georgia: Poverty Reduction Strategy Paper Progress Report." Country Report 2006/09, EBD/06/109, Washington, DC.
- International Monetary Fund (IMF). 2007. "Georgia—Sixth Review Under the Three-Year Arrangement Under the Poverty Reduction and Growth Facility and Request for Waiver of Performance Criterion." Country Report 2007/08, EBS/07/90, Washington, DC.
- International Monetary Fund (IMF). 2008. "Georgia—Request for Stand-By Arrangement." Country Report 2008/09, EBS/08/107, Washington, DC.
- International Monetary Fund (IMF). 2023. "Saudi Arabia: 2023 Article IV Consultation." Country Report 2023/9 Washington, DC.
- Jordà, Òscar. 2005. "Estimation and Inference of Impulse Responses by Local Projections." *American Economic Review* 95 (1): 161-82.
- Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD). 2017. *Reforming Kazakhstan: Progress, Challenges, and Opportunities*. Paris: OECD Publishing.
- Rigo, Ernesto Ramirez, Christine Richmond, Oluremi Akin Olugbade, Gareth Anderson, Maria Atamanchuk, Hatim Bukhari, Iacovos Ioannou, and others. 2021. "State-Owned Enterprises in Middle East, North Africa, and Central Asia: Size, Role, Performance, and Challenges." IMF Departmental Paper 21/019, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Rodrik, Dani. 2000. "Institutions for High-Quality Growth: What They Are and How to Acquire Them." *Studies in Comparative International Development* 35 (3): 3-31.
- Torosyan, Karine, and Randall Filer. 2012. "Tax Reform in Georgia and the Size of the Shadow Economy." IZA Discussion Paper 6912, Institute for the Study of Labor, Bonn.
- World Bank. 2012. *Fighting Corruption in Public Services: Chronicling Georgia's Reforms*. Washington, DC.

## Encadré 2.1. Des réformes structurelles porteuses de transformations : les exemples de la Géorgie, du Maroc et de l'Arabie saoudite

**Géorgie : la lutte contre la corruption comme clé du changement structurel**<sup>1</sup>. Après la Révolution des roses de 2003, le gouvernement géorgien a adopté une politique de tolérance zéro vis-à-vis de la corruption. La forte volonté politique au plus haut niveau de l'État, conjuguée à une application stricte, a été déterminante dans ce tournant. En ce sens, la crédibilité accrue de la nouvelle politique du gouvernement observée après le traitement d'affaires de corruption et d'arrestations de haut niveau a contribué au changement de mentalité à l'égard de la corruption. Des réformes de grandes institutions publiques ont suivi : appareil judiciaire, administration fiscale, douanes, distribution de l'électricité, enregistrement des droits fonciers et de propriété, et enseignement supérieur. Dans ces institutions, les salaires du secteur public ont été revalorisés et les nouveaux postes ont été confiés à des diplômés de l'enseignement supérieur qui avaient réussi les examens de qualification. À l'université, des tests normalisés ont été mis en place de façon homogène en réponse aux problèmes généralisés posés par la procédure d'entrée. La stratégie des pouvoirs publics a également permis d'alléger les formalités administratives, ce qui a contribué à améliorer l'environnement des entreprises. En 2005, la Géorgie a instauré un nouveau code fiscal, au moyen duquel elle a simplifié le système fiscal, abaissé les taux d'imposition et considérablement élargi l'assiette de l'impôt en supprimant la plupart des avantages fiscaux. Elle a aussi appliqué une vaste réforme douanière en 2006 de façon à éliminer les 16 tranches de droits de douane, qu'elle a remplacées par un taux nul couvrant 86 % des importations. L'élargissement de l'assiette fiscale, l'amélioration de la discipline fiscale et une application rigoureuse des règles ont compensé la perte de recettes engendrée par la baisse des taux d'imposition. Les effets ont été considérables : en cinq ans, la Géorgie a été propulsée des derniers rangs dans les classements internationaux aux 30 premiers centiles pour ce qui est des indicateurs relatifs à la corruption, à l'efficacité des pouvoirs publics et à la qualité de la réglementation. En outre, les succès remarquables enregistrés dès le début de la mise en œuvre de la nouvelle politique du gouvernement ont favorisé l'adhésion de la population et renforcé la confiance dans les institutions publiques. L'exécutif a ainsi poursuivi sans relâche les réformes structurelles pendant plusieurs années, mais il est revenu sur une partie des réformes de la gouvernance plus récemment, illustrant par là le rôle déterminant de la fermeté et de la constance de la volonté politique.

**Maroc : les succès des différents programmes de réformes et du Nouveau Modèle de développement**<sup>2</sup>. Au lendemain de la pandémie, le Maroc a lancé un nouveau train de réformes structurelles pour remédier au repli de la croissance observé depuis le milieu des années 2000, au poids toujours considérable de l'économie informelle, au taux élevé de chômage des jeunes et au faible taux d'activité des femmes. Le « Nouveau Modèle de développement » du pays poursuit plusieurs objectifs : stimuler l'investissement du secteur privé, augmenter l'accumulation de capital humain, accroître la participation des femmes à la vie économique, améliorer le système de protection sociale et renforcer la gouvernance des institutions publiques (Cardarelli, Koranchelian et Queyranne, 2023). Des réformes du système de santé sont actuellement menées en vue d'étendre la couverture de l'assurance maladie à l'ensemble des Marocains et de procéder à une refonte générale du régime. La réforme du dispositif de protection sociale devrait permettre de mieux cibler les aides grâce à la réduction progressive des subventions existantes et à l'augmentation du nombre de bénéficiaires des transferts monétaires conditionnels à partir du nouveau registre social unique. Quant à la réforme du système d'enseignement, elle cherche à réduire le taux de décrochage scolaire en primaire, à améliorer l'acquisition de compétences des élèves de primaire et à élargir l'accès aux activités extrascolaires. Par ailleurs, le Maroc a également entrepris une série de réformes destinées à soutenir le développement du secteur privé par le remaniement des entreprises publiques, l'introduction d'une nouvelle

Préparé par Anja Baum, Rodrigo Garcia-Verdu et Karmen Naidoo, avec la contribution des équipes-pays.

<sup>1</sup>FMI, documents-pays (2003, 2004, 2006, 2007, 2008) ; Torosyan et Filer (2012) ; Banque mondiale (2012).

<sup>2</sup>Cardarelli, Koranchelian et Queyranne (2023).

### Encadré 2.1 (fin)

charte de l'investissement, la récente création du Fonds Mohammed VI devant permettre de financer de grands projets d'infrastructure et d'apporter des fonds propres ou des quasi-fonds propres aux entreprises, et l'intensification de la concurrence.

**Arabie saoudite : le programme Vision 2030 en bonne voie<sup>3</sup>.** L'économie saoudienne connaît une transformation rapide. Malgré le ralentissement provoqué par la pandémie de COVID-19, l'Arabie saoudite a accompli des progrès notables sur plusieurs fronts depuis le coup d'envoi en 2016 de son programme Vision 2030, à commencer par la diversification opérée sur les secteurs extérieur et réel, l'augmentation du taux d'activité des femmes et la généralisation du numérique. Les améliorations apportées à l'environnement réglementaire et économique (parallèlement à l'adoption d'une nouvelle série de lois destinées à promouvoir l'entrepreneuriat, à réduire le coût des activités économiques et à rationaliser les nombreux droits dont doivent s'acquitter les petites et moyennes entreprises) ont contribué à rehausser l'investissement du secteur privé et accru la contribution du secteur non pétrolier à l'économie. Les autorités ont également entrepris de renforcer la base industrielle dans les activités non pétrolières en attirant l'investissement, en stimulant la compétitivité, en facilitant les échanges et en soutenant les politiques climatiques dans le cadre de l'Initiative verte saoudienne. Les mesures en faveur de la compétitivité et du développement d'une solide infrastructure logistique pour soutenir le commerce se sont traduites par une nette augmentation du nombre d'accords accordés dans des secteurs stratégiques et une amélioration du score de l'Arabie saoudite au titre de l'indice de performance logistique de la Banque mondiale. Les réformes du marché du travail et du capital humain ont donné des résultats positifs, comme en témoigne la progression du pays depuis 2016 dans le classement mondial établi par la Banque mondiale à partir de l'indice de capital humain. En 2022, le taux d'activité des femmes était déjà proche de l'objectif de 30 % défini dans le programme Vision 2030, grâce aux profondes réformes dans le domaine juridique et dans le marché du travail, et il devrait encore augmenter avec l'application d'une budgétisation sensible à la dimension de genre. En outre, la part des Saoudiens occupant un emploi très qualifié a fortement augmenté (passant de 32 % en 2016 à 42 % en 2022, soit plus que l'objectif à moyen terme fixé à 40 % pour 2025). Depuis le lancement en 2019 de la stratégie relative au secteur des technologies de l'information et des communications, l'économie numérique saoudienne a enregistré des résultats supérieurs aux principaux objectifs établis à l'horizon 2023. La progression du pays depuis 2016 dans les classements établis par la Banque mondiale en fonction de l'efficacité des pouvoirs publics et par les Nations Unies à partir de l'indice de développement de l'administration en ligne ainsi que l'essor des opérations sans espèces (qui représentaient 62 % en 2022, contre 18 % en 2016) soulignent la position du pays en matière d'infrastructure numérique au niveau mondial et la maturité de la transformation numérique des administrations publiques. De fait, le fort développement du numérique en Arabie saoudite a renforcé l'inclusion financière, accru la résilience du secteur financier et amélioré l'efficacité des administrations publiques. Dans l'ensemble, la croissance hors pétrole de l'Arabie saoudite a accéléré depuis 2021 pour atteindre 5,3 % en 2022, tirée par une forte demande intérieure. La croissance hors pétrole devrait demeurer vigoureuse et supérieure à 4 % à moyen terme, à la faveur des saines politiques macroéconomiques menées par le pays et de la bonne dynamique de réforme.

<sup>3</sup>Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde ; FMI (2023).